



Canadian  
Judicial Council  
Conseil canadien  
de la magistrature

Ottawa, Ontario K1A 0W8

Dossier CCM : 16-0179

Le 21 juin 2016

Le bâtonnier Gérald R. Tremblay, Ad. E.  
McCarthy, Tétrault S.E.N.C.R.L.  
Le bâtonnier Louis Masson, Ad. E.  
Joli-Coeur Lacasse S.E.N.C.R.L.  
1134, Grande-Allée Ouest, bureau 600  
Québec (Québec) G1S 1E5

Chers confrères,

J'ai bien reçu votre lettre datée du 15 juin 2016 concernant la demande conjointe des ministres de la justice du Canada et du Québec, déposée en vertu du paragraphe 63(1) de la *Loi sur les juges (Loi)*.

Conformément aux *Procédures du Conseil canadien de la magistrature pour l'examen de plaintes ou d'allégations au sujet de juges de nomination fédérale*, je suis responsable de l'administration du processus de révision des plaintes par le Conseil.

Dans un cas où une demande d'enquête est faite en vertu du paragraphe 63(1) de la *Loi*, le *Règlement administratif du Conseil canadien de la magistrature, 2015 (Règlement)* prévoit que je dois envoyer à la ministre de la justice du Canada un avis l'invitant à adjoindre des membres du barreau d'une province au Comité d'enquête au terme du paragraphe 63(3) de la *Loi*.

En conformité avec le *Règlement*, un comité d'enquête se compose d'un nombre impair de membres nommés par le « doyen, » dont la majorité proviennent du Conseil. Le doyen désigne un président parmi les membres du Comité d'enquête.

.../2

Selon vous, la demande des ministres est « irrecevable et inappropriée ». Cependant, les dispositions de la *Loi* et du *Règlement* sont claires. Par conséquent, j'ai expédié à la ministre l'avis décrit ci-haut et j'ai invité le doyen à désigner les membres du Conseil qui siégeront dans cette affaire.

Cela dit, je n'exprime aucun avis concernant les arguments que vous avez soulevés; il vous sera évidemment loisible de présenter vos objections devant le Comité d'enquête en temps utile. Je vous informerai de la composition du Comité lorsque celui-ci aura été constitué.

Veillez recevoir, Chers confrères, l'assurance de ma considération.

Le Directeur exécutif et avocat général principal,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'NSabourin', with a long horizontal flourish extending to the right.

Norman Sabourin